

Le 25 février 2003

Mme Ginette Giasson
BAPE
Gouvernement du Québec,

**Objet: projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire
de Lachenaie / Terrebonne**

Je suis citoyenne de la Ville de Repentigny. Je m'oppose fermement au projet d'agrandissement de la compagnie BFI Canada parce que l'utilisation existante de ce site cause déjà des problèmes aux résidents des villes environnantes à Lachenaie, tel que mauvaises odeurs, goélands, etc. De plus, BFI Canada fait déjà défaut en tant que bon citoyen corporatif en tolérant cette situation.

Un site d'enfouissement agrandi, avec tout ce que cela comporte, n'est sûrement pas un incitatif pour que des gens additionnels viennent s'installer dans la région. Cela peut donc avoir l'effet contraire, et aussi inciter les gens d'ici à partir vivre dans un endroit où la qualité de vie est meilleure. Les villes doivent gérer leurs finances de plus en plus efficacement. Un effritement ou un non-renouvellement de la population est donc à éviter.

Je vous demande qu'est-il donc arrivé à la santé économique des régions ailleurs en Amérique du Nord après qu'un dépotoir de proportion et à proximité semblable y soit installé?

Nos gouvernements et autres institutions peuvent-elles nous démontrer l'apport économique et qualitatif d'un tel projet?

C'est la qualité de l'air environnante, notre bien-être collectif, nos conditions de vie qui seront perturbés de façon irrévocable, la dépréciation de la valeur de nos propriétés, les odeurs nauséabondes et sans compter les retombées inconnues à longs termes sur notre santé et la santé de nos enfants! Non ! Un aval de permis sans réponse satisfaisante à ces questions est donc hors de question!

Sincèrement,

Sylvie Macchabée
Repentigny, Qc